

LP

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2016
COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal, légalement convoqué le vingt juin deux mil seize, s'est assemblé le vingt-sept juin deux mil seize au lieu habituel de ses séances, à la mairie annexe allée George Sand, sous la présidence de Monsieur Benjamin MORIVAL, Maire.

Etaient présents : (18)

M. MORIVAL, maire
M. Gavouyère, Mme Mériadec, M. Lécureuil, Mme Curaudeau, M. Brillaud de Laujardière,
Mme Fourage, M. Goupil, Mme Breyer-Chiché, M. Fleury, M. Pilard, M. Brounais,
Mme Plaineau, Mme Amprou, Mme Toucane, M. Labarre, Mme Falot, Mme Bernard

Absents, excusés et représentés : (6)

Mme Kuliberda a donné pouvoir à M. Gavouyère,
M. Guichard a donné pouvoir à M. Brillaud de Laujardière,
Madame Kuliberda a donné pouvoir à M. Morival,
Mme Guillou a donné pouvoir à Mme Curaudeau,
M. Chauvet a donné pouvoir à Mme Toucane,
M. Boucard a donné pouvoir à Mme Falot

Absents : (3)

Mme Garnier,
Mme Paquereau,
M. Bardou

Secrétaire de séance : Mme Fourage

ORDRE DU JOUR

- 1 – information sur la révision sur le plan communal de sauvegarde
- 2 – approbation du compte rendu du Conseil municipal du 25 avril 2016
- 3 – approbation du compte rendu du Conseil municipal du 23 mai 2016

finances – affaires générales :

2016-46/ compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

2016-47/rapport du délégataire de l'année 2015 du contrat d'affermage concernant l'exploitation du marché d'approvisionnement, des halles et l'accueil des autres commerces non sédentaires installés sur le domaine public

2016-48/autorisation donnée à Monsieur le Maire de recourir à un contrat de concession pour l'exploitation du marché d'approvisionnement, des halles et l'accueil des autres commerces non sédentaires installés sur le domaine public

2016-49/fixation d'un nouveau tarif d'occupation du domaine public

2016-50/compétences de la commission d'appel d'offres

2016-51/clôture de l'autorisation de programme/crédits de paiements relative à la restauration de l'église Notre-Dame

2016-52/décision modificative n° 1 au budget primitif

2016-53/lancement d'une consultation d'entreprises sous forme de marché d'appel d'offres ouvert pour les services d'assurances de la commune

2016-54/rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes concernant la gestion de la communauté urbaine de Nantes (Nantes métropole)

2016-55/approbation du contrat de co-développement 2016-2020 entre Nantes métropole et la commune du Pellerin

2016-56/acquisition par la commune d'une licence IV de débit de boissons

2016-57/remboursement des congés compte épargne-temps d'un agent

2016-58/modification du tableau des effectifs

2016-59/attribution d'une subvention exceptionnelle à l'APEL Notre-Dame

enfance – scolarité :

2016-60/participation financière aux frais de fonctionnement des écoles publiques – scolarisation des enfants des communes extérieures année scolaire 2015-2016

vie associative :

2016-61/passation d'une convention de partenariat avec l'amicale laïque de Bouguenais pour l'organisation d'animations le 11 septembre 2016 et approbation du règlement des courses

solidarité, affaires sociales :

2016-62/approbation de la convention avec Nantes métropole pour la mise en place de la tarification sociale de l'eau

aménagement urbain :

2016-63/acquisition d'une partie de la mare de la Genolière

2016-64/acquisition de la parcelle AA 545 et du bien immobilier situé sur la parcelle

2016-65/lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique pour l'acquisition de terrains en vue de la réalisation d'un nouveau pôle sportif

2016-66/approbation de deux conventions de servitude avec E.R.D.F. sur la parcelle AM 43 rue du moulin Collet

2016-67/approbation d'une convention de mise à disposition avec E.R.D.F. pour l'installation d'un transformateur sur une propriété privée communale

QUESTIONS DIVERSES :

- point sur la police municipale
- point sur l'espace jeunes
- questions diverses

1 – information sur la révision sur le plan communal de sauvegarde

Monsieur Brillaud de Laujardière présente au conseil municipal l'utilité et le fonctionnement du plan communal de sauvegarde mis en place en 2012 et révisé en 2016 par la commune. Il s'agit d'un outil de gestion interne et opérationnel en constante évolution qui sera mis à jour deux fois par an.

2 – approbation du compte rendu du Conseil municipal du 25 avril 2016

Le compte rendu est approuvé par 12 voix pour (M. Morival, M. Gavouyère, Mme Mériadec, M. Lécureuil, Mme Curaudeau, M. Brillaud de Laujardière, Mme Fourage, M. Goupil, Mme Breyer-Chiché, M. Fleury, M. Pilard, Mme Plaineau),

15 abstentions détaillées comme suit :

9 absents du jour : Mme Laussucq, Mme Kuliberda, M. Guichard, Mme Guillou, Mme Garnier, Mme Paquereau, M. Bardou, M. Chauvet, M. Boucard,

4 absents le 25 avril 2016 : M. Brounais, Mme Amprou, Mme Falot, Mme Bernard

2 abstentions au vote : M. Labarre, Mme Toucane

3 – approbation du compte rendu du Conseil municipal du 23 mai 2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2016-46/COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation du conseil municipal.

2016-47/RAPPORT DU DELEGATAIRE DE L'ANNEE 2015 DU CONTRAT D'AFFERMAGE CONCERNANT L'EXPLOITATION DU MARCHE D'APPROVISIONNEMENT, DES HALLES ET L'ACCUEIL DES AUTRES COMMERCES NON SEDENTAIRES INSTALLEES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal a pris acte du rapport de l'activité 2015 fourni par la S.A.S. Loiseau marchés.

2016-48/AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE RECOURIR A UN CONTRAT DE CONCESSION POUR L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHE D'APPROVISIONNEMENT, DES HALLES ET L'ACCUEIL DES AUTRES COMMERCES NON SEDENTAIRES INSTALLEES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le recours à la concession de service public pour l'exploitation du marché d'approvisionnement et de diverses occupations du domaine public au Pellerin,
- d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de publicité requise en application du décret n° 2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de concession,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé à l'unanimité.

2016-49/FIXATION D'UN NOUVEAU TARIF D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de fixer un prix d'occupation du domaine public pour un marchand présent 5 jours par semaine sur le domaine public quai des coteaux à 2 €/jour le mètre linéaire d'étalage sans électricité au trimestre,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé à l'unanimité.

2016-50/COMPETENCES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les compétences de la commission d'appel d'offres, à savoir gérer les marchés publics et les contrats de concession conformément à la réglementation en vigueur,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé à l'unanimité.

2016-51/CLOTURE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENTS RELATIVE A LA RESTAURATION DE L'EGLISE NOTRE-DAME

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la clôture de l'AP/CP relative à la restauration de l'église Notre Dame pour un montant définitif de 1 619 205,23 €,
- de réduire les crédits de paiements 2016 de 6 270,19 €,
- d'affecter 6 270,19 € sur le budget principal 2016 au chapitre 21, article 21318 (Autres bâtiments publics),
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé à l'unanimité.

2016-52/DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRIMITIF

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modification n° 1 au budget primitif 2016,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé par 18 voix pour, 5 abstentions (Mmes Falot, Toucane, Bernard, MM. Chauvet, Boucard), 1 contre (M. Labarre).

2016-53/LANCEMENT D'UNE CONSULTATION D'ENTREPRISES SOUS FORME DE MARCHE D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LES SERVICES D'ASSURANCES DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser Monsieur le Maire à consulter les entreprises pour assurer la commune en lançant une procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article 25 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer les marchés à intervenir et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé à l'unanimité.

2016-54/RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES CONCERNANT LA GESTION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE NANTES (NANTES METROPOLE)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a pris acte du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la communauté urbaine de Nantes (Nantes Métropole).

2016-55/APPROBATION DU CONTRAT DE CO-DEVELOPPEMENT 2016-2020 ENTRE NANTES METROPOLE ET LA COMMUNE DU PELLERIN

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le contrat de co-développement et ses annexes entre « Nantes métropole » et la commune du Pellerin pour les années 2016 à 2020,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer le contrat de co-développement et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé à l'unanimité.

2016-56/ACQUISITION PAR LA COMMUNE D'UNE LICENCE IV DE DEBIT DE BOISSONS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'acquisition d'une licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie appartenant à Monsieur Stéphane Guichet pour un montant de 5 000 €, hors frais d'acte (le tout à la charge de la commune),
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé par 18 voix pour, 6 contre (Mmes Falot, Toucane, Bernard, MM. Labarre, Boucard, Chauvet).

2016-57/REMBOURSEMENT DES CONGES COMPTE EPARGNE TEMPS D'UN AGENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner son accord à la proposition d'indemnisation de 16 jours de congés inscrits dans le CET de l'agent concerné à hauteur de 2000 €bruts (16 jours x 125 €),
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tous les documents liés à cette affaire.

approuvé à l'unanimité.

2016-58/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe, emploi permanent à temps complet,
- d'approuver le tableau des effectifs joint en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé à l'unanimité.

2016-59/ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'APEL NOTRE-DAME

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'allouer une subvention exceptionnelle à l'APEL NOTRE DAME de 249 € selon les critères applicables aux demandes de subventions de projet,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé par 19 voix pour, 5 abstentions (Mmes Fourage, Mériadec, MM. Goupil, Lécureuil, Labarre).

2016-60/PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES – SCOLARISATION DES ENFANTS DES COMMUNES EXTERIEURES ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les tarifs présentés ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé à l'unanimité.

2016-61/PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AMICALE LAIQUE DE BOUGUENAIS POUR L'ORGANISATION D'ANIMATIONS LE 11 SEPTEMBRE 2016 ET APPROBATION DU REGLEMENT DES COURSES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le règlement de l'animation sportive du 11 septembre 2016 qui se déroulera au canal de La Martinière,
- d'approuver la convention de partenariat entre l'amicale laïque de Bouguenais et la commune du Pellerin relative à l'organisation d'une manifestation sportive le dimanche 11 septembre 2016,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ladite convention, le règlement de l'animation et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé à l'unanimité.

2016-62/TARIFICATION SOCIALE DE L'EAU

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la procédure de tarification solidaire concernant l'eau,
- d'approuver la délégation de la mission au CCAS du Pellerin,
- d'autoriser M. Le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer la convention entre la mairie, le CCAS et Nantes Métropole relative à la tarification sociale de l'eau.

approuvé à l'unanimité.

2016-63/ACQUISITION DE LA MARE DE LA GENOLIERE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acquérir une partie de la mare (parcelle AL 173) pour la somme de 350 €, les frais d'acte notarié étant en sus à la charge de la commune,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé par 21 voix pour, 3 abstentions (Mme Toucane, M. Chauvet, Mme Bernard).

2016-64/ACQUISITION DE LA PARCELLE AA 545 ET DU BIEN IMMOBILIER SITUE SUR LA PARCELLE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'acquisition de la parcelle AA 545 et du bien immobilier situé sur cette parcelle,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à saisir France domaine afin que ce service donne son avis sur la valeur vénale de ce bien,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé par 15 voix pour, 3 abstentions (MM. Lécureuil, Goupil, Mme Mériadec), 6 contre (MM. Labarre, Boucard, Chauvet, Mmes Falot, Toucane, Bernard).

2016-65/LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE POUR L'ACQUISITION DE TERRAINS EN VUE DE LA REALISATION D'UN NOUVEAU POLE SPORTIF

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique pour le projet du pôle sportif et l'acquisition si nécessaire par voie d'expropriation,
- d'autoriser le Maire, ou l'adjoint délégué, à demander l'intervention du Préfet pour les enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire puis pour l'arrêté préfectoral portant déclaration d'utilité publique du projet et de cessibilité,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé par 18 voix pour, 6 contre (Mmes Falot, Toucane, Bernard, MM. Labarre, Chauvet, Boucard).

2016-66/APPROBATION DE DEUX CONVENTIONS DE SERVITUDE AVEC E.R.D.F. SUR LA PARCELLE AM 43 RUE DU MOULIN COLLET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les conventions de servitude avec ERDF concernant la parcelle AM 43,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer lesdites conventions de servitude établie entre la commune et ERDF et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé à l'unanimité.

2016-67/APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC E.R.D.F. POUR L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR SUR UNE PROPRIETE PRIVEE COMMUNALE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de servitude établie entre la commune et ERDF pour l'installation d'un nouveau transformateur quai des coteaux,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- point sur la police municipale :

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'action menée par la policière municipale durant l'année 2015.

- point sur l'espace jeunes :

Madame Mériadec présente au conseil municipal le bilan de l'activité menée par l'espace jeunes depuis sa création.

Le Pellerin, le 29 juin 2016

Le Maire,
Benjamin Morival,

P. Gavouyère,

C. Mériadec,

N. Lécureuil

M.C. Curaudeau,

F. Brillaud de Laujardière,

A. Fourage,

T. Goupil,

H. Breyer-Chiché,

F. Fleury,

D. Pilard,

P. Brounais,

I. Plaineau,

G. Amprou,

C. Toucane,

E. Labarre,

S. Falot,

L. Bernard